

# Technicien en restauration après sinistre

Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Le métier de technicien en restauration après sinistre se situe à mi-chemin entre celui du travailleur spécialisé en construction et celui du technicien en nettoyage. Il intervient en situation d'urgence ou planifiée, lors de sinistres causés par l'eau, le feu, les différents types de contamination (fongique, bactérienne, etc.) et dans divers autres types de sinistres.

Son travail inclut la manutention, l'emballage et le chargement du matériel et des biens ainsi que la conduite des véhicules, en plus des opérations de remise en état des biens en atelier et sur les lieux d'un sinistre. Il doit avoir une connaissance générale des caractéristiques des dommages causés par l'eau, le feu et les divers types de contamination, être en mesure de tracer l'information de référence nécessaire. Il doit aussi avoir des connaissances de base sur les bâtiments, les techniques usuelles de construction et connaître les impacts environnementaux.





## Compétences

- Manutentionner et nettoyer des biens meubles
- Traiter des dégâts d'eau
- Traiter des dégâts causés par le feu
- Traiter des problèmes de contamination
- Documenter une intervention

## Processus de la demande

Pour participer au programme, l'entreprise doit contacter le Centre local d'emploi de sa région pour signer une entente et inscrire officiellement les travailleurs.

## Critères

Pour être admissible, le travailleur doit être âgé de 16 ans plus et être à l'emploi d'une entreprise qui offre des services de restauration après sinistre.

## Durée de l'apprentissage

La durée de l'apprentissage est flexible et s'ajuste aux besoins de chaque individu inscrit au programme. Le programme peut s'échelonner sur une période de 2 ans ou moins selon les besoins.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Pour en savoir plus, contactez-nous au 514 384-4999  
[envirocompetences.org/pamt](http://envirocompetences.org/pamt)

Avec l'aide  
financière de:

Commission  
des partenaires  
du marché du travail

Québec

